



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



Rapport des résultats 2007-2008

Mise en œuvre de l'article 41
de la *Loi sur les langues officielles*

Ministère du Patrimoine canadien



Cette publication est disponible en formats PDF et HTML
à l'adresse internet suivante : <http://www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/ci-ic/act-fra.cfm>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2009
No. de catalogue : CH11-1/2008F-PDF
ISBN : 978-1-100-91244-8

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	2
Contexte	2
Contenu	2
Présentation.....	3
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	4
PRINCIPALES ACTIVITÉS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION	6
Sensibilisation.....	6
Consultations	6
Communications	7
Coordination et liaison	7
Financement et prestation de programmes.....	8
Reddition de comptes	8
RAPPORT DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS.....	10
Sensibilisation (Activités internes).....	10
Consultations (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)	13
Communications (Transmission d'information aux CLOSM).....	17
Coordination et liaison (Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)	19
Financement et prestation de programmes.....	24
Reddition de comptes	29
LISTE DE DIFFUSION.....	31

INTRODUCTION

Contexte

L'article 41 de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) engage tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones et à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. L'article 42 confie au ministère du Patrimoine canadien la mission de susciter et d'encourager la coordination de la mise en œuvre de cet engagement.

En 1994, l'engagement du gouvernement a été renforcé par l'établissement d'un cadre de responsabilisation pour la mise en œuvre des articles 41 et 42 de la LLO. Ce cadre définit une série de mesures, notamment l'élaboration de plans d'action et de rapports sur les résultats annuels pour la mise en œuvre de l'article 41 par les principaux ministères et organismes fédéraux, maintenant au nombre de 32. En plus de son rôle de coordination, le ministère du Patrimoine canadien est également tenu de préparer un plan d'action et un rapport sur les résultats.

En 2003, cet engagement a été renforcé par le lancement du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada. En outre, la *Loi modifiant la loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais)*, qui a reçu la sanction royale en novembre 2005, comporte l'obligation pour les institutions fédérales : d'adopter « des mesures positives » pour appliquer l'engagement du gouvernement; autorise le gouverneur en conseil à fixer par règlement les modalités d'exécution de ces obligations; et prévoit un droit de recours devant les tribunaux en ce qui a trait à la partie VII.

En 2008, la ministre du Patrimoine canadien a rendu publique la stratégie Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir. Cette feuille de route démontre l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la dualité linguistique et de la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Contenu

Le présent rapport d'étape du ministère du Patrimoine canadien couvre l'année financière 2007-2008 et donne un aperçu des progrès accomplis à l'égard des résultats attendus, comme il est prévu dans le plan d'action 2005-2008. Il contient les intrants des cinq secteurs ministériels (incluant les cinq régions) de même que ceux d'autres unités dont les activités sont touchées par la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Une liste des coordonnateurs nationaux, sectoriels et régionaux est incluse dans l'introduction du rapport.

Les unités suivantes ont apporté leur contribution :

- Secteur de la Citoyenneté et du Patrimoine;
- Secteur des Affaires culturelles;
- Secteur des Affaires publiques et régionales;
- Secteur des Affaires internationales et intergouvernementales et du Sport;
- Secteur de la Planification et des Affaires ministérielles;
- Groupe de travail sur les langues officielles;
- Direction générale des communications.

Présentation

Les activités du Ministère sont présentées sous six grandes catégories d'action, ce qui permet de rendre compte avec plus d'exactitude des progrès accomplis en ce qui concerne le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et la mise en valeur des deux langues officielles au sein de la société canadienne. Les résultats visés pour chaque catégorie sont les suivants :

Sensibilisation – Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard des CLOSM et de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

Consultations – Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

Communications – La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et des services de l'institution fédérale.

Coordination et liaison – Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Financement et prestation de programmes – Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (p. ex. éparpillement géographique, possibilités de développement) sont prises en compte.

Reddition de comptes – Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, aux programmes et aux services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes et les examens des politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Institution fédérale : Patrimoine canadien
Adresse : 15, rue Eddy, Gatineau (QC) K1A 0M5
Site Web : www.pch.gc.ca

Ministres et hauts fonctionnaires responsables :

L'honorable Josée Verner
L'honorable James Moore
Nicole Bourget, championne des langues officielles
David M. Robinson, co-champion des langues officielles

Mandat :

Patrimoine canadien est responsable des politiques et des programmes nationaux qui font la promotion d'un contenu canadien, encouragent la participation à la vie culturelle et communautaire, favorisent la citoyenneté active et appuient et consolident les liens qui unissent les Canadiens et les Canadiennes.

Coordonnatrice nationale responsable de la mise en œuvre de l'article 41 :

Pierrette Jutras, gestionnaire
819-953-0966
pierrette_jutras@pch.gc.ca

Coordonnatrice nationale associée :

Mariam Adshead, analyste principale
819-997-7590
mariam_adshead@pch.gc.ca

Coordonnateurs sectoriels et régionaux :

Secteur de la Citoyenneté et du Patrimoine

Lise St-Laurent-Fleury, agente principale de planification
819-994-3808
lise_st-laurent_fleury@pch.gc.ca

Secteur des Affaires culturelles

Ramzi Saad, directeur général, Secrétariat francophone
819-934-0280
ramzi_saad@pch.gc.ca

Secteur des Affaires publiques et régionales

Kass Sunderji, agent de programme principal
819-997-0746
kass_sunderji@pch.gc.ca

Secteur des Affaires internationales et intergouvernementales et du Sport

Jennifer Larabie Edgar, agente, planification stratégique et coordination
819-956-9792
jennifer_larabie_edgar@pch.gc.ca

Secteur de la Planification et des Affaires ministérielles

Hélène Espeset, agente principale de planification
819-953-9380
helene_espeset@pch.gc.ca

Région de l'Atlantique

Jérémy Deneut, agent de programme
506-851-6548
jeremie_deneut@pch.gc.ca

Région du Québec

Beverley Caplan, gestionnaire régionale, langues officielles
514-283-8601
beverley_caplan@pch.gc.ca

Région de l'Ontario

Michel Costisella, agent de programme
613-943-3801
michel_costisella@pch.gc.ca

Région des Prairies et du Nord

Diane Leclercq, gestionnaire régionale de programme, langues officielles
204-983-7908
diane_leclercq@pch.gc.ca

Région de l'Ouest

Derick McNeil, agent principal, politiques et planification stratégique
604-666-2454
derick_mcneil@pch.gc.ca

PRINCIPALES ACTIVITÉS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

Sensibilisation

Le ministère du Patrimoine canadien a déployé des efforts continus pour favoriser une meilleure compréhension de la pertinence et du contenu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) grâce à diverses séances de formation et d'information ainsi qu'aux activités du Groupe de travail sur les langues officielles. Le Ministère a aussi apporté son appui aux coordonnateurs sectoriels et régionaux qui ont activement participé aux activités de sensibilisation. Il a aussi célébré la langue et la culture françaises canadiennes lors du Rendez-vous de la Francophonie annuel. Différents projets et études de recherche ont mis l'accent sur la mise en valeur des langues officielles du Canada ainsi que sur l'immigration francophone dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). La région de l'Ontario a été particulièrement active dans le domaine des questions liées à la diversité, par le biais d'initiatives mixtes des programmes sur les langues officielles et sur le multiculturalisme.

Consultations

Grâce à des mécanismes de consultation comme les comités et les groupes de travail, le Ministère a réussi à mieux comprendre les priorités, les enjeux et les défis des CLOSM dans des domaines comme la jeunesse, l'immigration, la santé et la justice. Il a notamment décelé le besoin d'augmenter la capacité d'étude des défis liés au secteur des arts et de la culture. Des efforts ont également été déployés pour nouer des relations durables entre le Ministère, les CLOSM et les organismes voués à la promotion de la dualité linguistique canadienne. Le Secrétariat des langues officielles a réalisé une consultation majeure pour évaluer les initiatives du Plan d'action pour les langues officielles de 2003-2008 du gouvernement du Canada, examiner l'orientation future et élaborer une stratégie relative à la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir.

Certains événements ont aussi été des occasions idéales pour la consultation : le Sommet des communautés francophones et acadiennes ainsi que le symposium *Les enjeux de recherche sur les langues officielles* (qui comprenait un atelier culturel organisé par le Secrétariat francophone). Par l'intermédiaire d'organismes comme la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, le Ministère a pu tenir des consultations pour s'assurer de la visibilité de la francophonie canadienne aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Beaucoup d'autres consultations ont eu lieu, notamment auprès d'organismes du patrimoine des CLOSM, par l'entremise d'agents de programme, auprès des éditeurs des CLOSM au sujet de la restructuration du Programme d'aide aux publications et du Fonds du Canada pour les magazines, par Sport Canada sur les besoins des athlètes et des entraîneurs francophones vivant dans les CLOSM ainsi que pendant la toute première Foire gouvernementale et communautaire à laquelle ont participé les gouvernements

fédéral et provinciaux ainsi que la communauté francophone de la Saskatchewan.

Communications

Le Ministère communique de plusieurs façons avec les CLOSM au sujet de ses programmes et politiques. Une grande variété d'information est disponible sur son site Web. De plus, le Secrétariat des langues officielles a ajouté à son site son mandat et ses activités, des renseignements sur le Plan d'action pour les langues officielles de 2003-2008 du gouvernement du Canada et la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir. Le *Bulletin 41-42*, qui est publié trois fois par année, reflète les efforts du gouvernement pour appuyer les CLOSM et promouvoir la dualité linguistique canadienne. Le *Rapport annuel sur les langues officielles* est un rapport axé sur les résultats des activités des Programmes d'appui aux langues officielles ainsi que des activités de certaines institutions fédérales en lien avec l'article 41. De nouvelles avancées technologiques ont également été réalisées dans le domaine d'Internet. Grâce à une utilisation novatrice d'Internet, l'Institut canadien de conservation a mis en place un programme bilingue démontrant l'engagement du Ministère dans la promotion des arts, de la culture, du patrimoine et des sports. De plus, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine a collaboré avec les professionnels du patrimoine et avec le secteur de l'éducation pour la conception d'un espace d'apprentissage en ligne. Le Ministère a également organisé des activités de communications régionales attestant de la contribution du gouvernement au développement des CLOSM.

Coordination et liaison

L'échange de pratiques exemplaires est un aspect important de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Le Ministère a réalisé cet échange grâce à la coordination d'une variété de réunions et de groupes de travail, en plus d'y participer : la coordination de quatre réunions du Réseau des coordonnateurs nationaux (dont une dans la région de St-Jean de Terre-Neuve), l'obtention de l'engagement actif de 50 institutions fédérales, la coordination d'un réseau régional de coordonnateurs ministériels qui offrent de l'aide à leurs collègues fédéraux dans toutes les régions du Canada, la participation à des comités auxquels siègent des champions fédéraux des langues officielles et des sous-ministres adjoints, la recherche sur les langues officielles, la coordination de groupes de travail interministériels dans le domaine des arts et de la culture, la participation à des comités interministériels dans des domaines comme le développement économique, la santé et l'immigration ainsi que la participation à des sous-comités sur les langues officielles au sein de conseils fédéraux régionaux.

L'une des pratiques exemplaires comprenait la mise en place, par le Ministère et sept institutions fédérales, d'un groupe de travail sur la sécurité et la justice. Une autre des pratiques consistait à collaborer avec l'École de la fonction publique du Canada pour la révision d'un cours sur les langues officielles axé sur la partie VII. Le Secrétariat des langues officielles a aussi été très actif au cours de l'année. En effet, il a collaboré avec d'autres institutions fédérales pour

organiser un symposium très réussi sur les questions liées à la recherche sur les langues officielles, ce qui a permis de réaliser un examen de la situation actuelle et d'établir l'orientation future. Le Secrétariat a aussi participé à des initiatives intergouvernementales (p. ex. : au *Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne*), et il a présidé un groupe de travail sectoriel comprenant plusieurs institutions fédérales sur les priorités et les enjeux communs afin de renforcer la collaboration interministérielle ayant trait à la gestion globale du Programme des langues officielles du gouvernement. Le Secrétariat francophone a assuré la coordination avec les directions générales des arts et de la culture du Ministère pour garantir que les programmes et les politiques dans ce domaine reflètent les réalités de la francophonie canadienne pour les personnes vivant autant en situation de langue majoritaire que minoritaire. Les institutions fédérales ont été sensibilisées à la promotion des communautés minoritaires francophones et de la dualité linguistique du Canada aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

Les régions ont aussi coordonné des activités importantes : un premier forum communautaire et gouvernemental sur les priorités ainsi que les programmes et services fédéraux en matière de langues officielles à l'Île-du-Prince-Édouard, un rassemblement interministériel auquel assistaient les organismes francophones de l'Alberta et une réunion importante dans la région de l'Atlantique pour examiner l'état des arts et de la culture francophones au Nouveau-Brunswick.

Financement et prestation de programmes

Le Ministère soutient les programmes qui accroissent la vitalité des CLOSM et font la promotion de la dualité linguistique du Canada. Voici quelques exemples de ces programmes : les échanges bilatéraux de jeunes et les forums jeunesse destinés aux jeunes des CLOSM ou comprenant officiellement un volet sur les langues officielles et permettant aux jeunes Canadiennes et Canadiens de pratiquer leur deuxième langue officielle, les organismes du patrimoine accordant une attention particulière aux CLOSM, une entente avec le Fonds canadien de télévision stipulant que l'équivalent de 10 pour cent du financement de programme du Fonds consacré aux productions francophones doit servir à soutenir les productions francophones des CLOSM, les associations de musées offrant des formations et des ateliers aux institutions du patrimoine des CLOSM, un accès en ligne au contenu francophone par Culture canadienne en ligne, le Réseau des grands espaces, un réseau de présentateurs artistiques formé pour les communautés francophones de l'Ouest et du Nord canadiens, de l'équipement spécialisé et la restauration d'installations par le programme Espaces culturels Canada, le développement des sports dans la communauté sourde grâce à Sport Canada ainsi que les projets liés à la dualité linguistique canadienne (p. ex. : le documentaire *Spoken langue : la francophonie canadienne en 2008*) de TV5 Québec Canada. Par ailleurs, le soutien aux initiatives de recherche communautaires au Québec contribue à accentuer le développement stratégique des CLOSM et augmente la capacité de consolidation de la base de connaissances de la communauté.

Reddition de comptes

En plus des rapports habituels (p. ex. : le rapport annuel sur les langues officielles, le rapport sur les résultats de la mise en œuvre de l'article 41), le Ministère a apporté son aide à quelque 30 institutions fédérales pour la préparation de leurs propres plans d'action et des rapports sur les résultats. Le Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 a continué de surveiller le Comité d'organisation de Vancouver 2010 pour s'assurer que les exigences en matière de langues officielles sont respectées. De plus, le système de suivi conçu pour les subventions et les contributions a permis de distinguer les projets qui soutiennent les CLOSM. Cette année a vu la création d'un guide pour la préparation des documents du Cabinet qui veille à l'intégration systématique de l'article 41 dans l'élaboration de tous les programmes et services ministériels. Sport Canada, en collaboration avec le Commissariat aux langues officielles, a préparé des normes sur la responsabilité et des indicateurs de rendement liés à la mise en œuvre de l'article 41 pour les centres canadiens multisports (dans le cadre des ententes de contribution) qui ont, par la suite, été distribués à sept centres pour qu'ils puissent commencer à les intégrer à leurs propres activités. Le Secrétariat des langues officielles a également mis en place une structure de reddition de comptes (base de données, collecte et analyse de renseignements, rapport d'analyse interne) en collaboration avec ses partenaires, aux fins du Plan d'action pour les langues officielles de 2003-2008 du gouvernement du Canada. Cette structure a permis une analyse des résultats pour les cinq premières années du Plan, ce qui a par la suite servi à élaborer une nouvelle stratégie appelée Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir.

RAPPORT DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS

Sensibilisation (Activités internes)

[Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'interne dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM.]

Résultat visé

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des CLOSM.

Activités récurrentes

Le Groupe de travail sur les langues officielles a continué de sensibiliser le personnel de Patrimoine canadien aux obligations du Ministère en vertu de l'article 41 de la LLO, notamment grâce au Programme de jumelage linguistique et de la célébration de la Journée des langues officielles le 28 février. La sensibilisation a également pris la forme de séances de formation et d'information données aux employés, principalement par les coordonnateurs sectoriels et régionaux. Ces coordonnateurs font partie d'un réseau interne qui est maintenu et soutenu par le Ministère. La célébration annuelle du Rendez-vous de la Francophonie, avec la vaste distribution de l'affiche et de la publication du Rendez-vous, a souligné, auprès des employés ministériels, l'importance de la langue et de la culture françaises au Canada.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé

Recherches et études, dirigées par les Programmes d'appui aux langues officielles, sur la promotion de la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Extrants

- Étude sur l'appréciation des divers types et niveaux de services offerts en français et en anglais par le secteur à but non lucratif et bénévole.
- Sondage annuel « Le gouvernement reprend contact avec la jeunesse » : ajout de questions relatives aux obstacles à l'apprentissage de la langue seconde et l'intérêt de consommer des produits culturels et de participer à des activités de loisir dans la langue seconde.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Prise en compte, dans le cadre du Programme du multiculturalisme, de la perspective des communautés ethnoculturelles et raciales des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans la recherche, les études et les enquêtes.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation et animation d'un atelier durant la journée de réflexion sur l'immigration francophone dans les communautés de langues officielles hors-Québec, en mars 2007 à Toronto. • Présentation d'une conférence sur l'accès à la justice pour les francophones de minorités visibles vivant à l'extérieur du Québec dans le cadre de la conférence de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) en mai 2007. • Présentation d'une conférence sur les minorités visibles francophones et l'éducation juridique communautaire dans le cadre de la journée de réflexion sur l'immigration francophone tenue à Moncton en avril 2008. • Publication d'un article sur les immigrants de minorités visibles francophones dans la revue <i>Thèmes canadiens</i>, du Projet Metropolis. • Participation au groupe de recherche créé par le Groupe de recherche sur les politiques de Patrimoine canadien sur la gouvernance linguistique des minorités de langues officielles.
Séance d'information auprès du personnel de la Direction générale de la politique du droit d'auteur sur les « mesures positives » de la <i>Loi sur les langues officielles</i> mise à jour.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation plus active à la production d'un rapport axé sur les résultats pour appuyer la mise en œuvre de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>.
Revue, par la Direction générale des communications, de la presse nationale et régionale incluant les journaux des CLOSM (p. ex. : Association de la presse francophone).	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 2 500 articles inclus dans les revues de presse quotidienne. • Environ 700 articles du site Web de Radio-Canada (section régions) sélectionnés. • Environ 200 articles de journaux communautaires sélectionnés.
Prise en compte des CLOSM dans l'élaboration des plans de communications stratégiques de la Direction générale des communications.	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de dix plans de communication et de médias rédigés.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Intégration des questions de diversité en situation minoritaire entre les Programmes d'appui aux langues officielles et le Programme du multiculturalisme (région de l'Ontario et administration centrale)	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses rencontres et présentations dans la région de l'Ontario et à l'administration centrale.
Détermination des enjeux et des priorités communes aux CLOSM et aux clients du Programme du multiculturalisme (région du Québec).	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions internes des responsables des programmes au sujet des initiatives de développement possibles.

Mesures du résultat visé par les activités de SENSIBILISATION

- Les employés comprennent mieux la pertinence et le contenu de la *Loi sur les langues officielles*.
- Les employés comprennent mieux les enjeux des CLOSM et des stratégies de collaboration sont développées.
- Les organismes ont une meilleure connaissance des obstacles et des avantages pour offrir leurs services en français et en anglais.
- La perspective de la dualité linguistique dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne, notamment en vue de l'élaboration de politiques ou de programmes, est prise en compte.
- Les enjeux touchant les CLOSM et les clients du Programme du multiculturalisme sont mieux compris, et des initiatives mixtes liées aux CLOSM et au multiculturalisme sont en voie d'élaboration.

Consultations (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. : tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales]

Résultat visé

Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

Activités récurrentes

Le Ministère organise et participe régulièrement à une variété de comités et de groupes de travail qui servent de mécanismes de consultation pour des questions importantes pour les CLOSM dans des domaines comme les arts et la culture, la jeunesse, le développement de la petite enfance, l'immigration, l'éducation, la santé, la justice, le développement économique et la recherche sur les langues officielles. Des consultations sont aussi réalisées par l'intermédiaire de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures sur la participation des communautés francophones et acadiennes aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Le ministère diffuse aussi régulièrement des annonces qui soulignent les contributions et les initiatives concernant les CLOSM pendant des événements et des activités ainsi que dans des communiqués de presse.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Participation des agents régionaux du Programme d'aide aux musées aux discussions et aux consultations continues avec les organismes du patrimoine des CLOSM pour obtenir des commentaires sur les critères et la prestation du Programme.	<ul style="list-style-type: none">• Consultations auprès des CLOSM à l'ordre du jour des téléconférences entre les agents de programme à l'administration centrale et dans les régions.
Participation au Sommet des communautés francophones et acadiennes.	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance des enjeux prioritaires communs à la francophonie canadienne.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
<p>Consultation auprès des éditeurs des CLOSM par la Direction générale des industries culturelles sur la restructuration du Programme d'aide aux publications et du Fonds du Canada pour les magazines ainsi que sur le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Huit tables rondes à Vancouver, à Calgary, à Winnipeg, à Halifax, à Toronto (2) et à Montréal (2) avec des membres de l'industrie de tout le Canada. • Six participants représentant les CLOSM présents à sept de ces tables rondes. • Consultation en ligne sur la conception proposée du programme. • Taux de réponse de 70 pour cent à un sondage sur le PADIE.
<p>Organisation d'un atelier culturel par le Secrétariat francophone au symposium <i>Les enjeux de recherche sur les langues officielles</i>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'atelier culturel tenu à Ottawa en janvier 2008 auquel ont participé environ 30 personnes (capacité maximale) a été très réussi et bien accueilli. • Les participants anglophones et francophones des CLOSM ont parlé des enjeux et des défis liés à la recherche auxquels fait face le secteur canadien des arts et de la culture, y compris dans les CLOSM.
<p>Mise en place d'un réseau spécialisé visant la communauté ethnoculturelle et raciale francophone à l'intérieur du réseau déjà existant (région de l'Ontario).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres et discussions, de concertation entre les Programmes d'appui aux langues officielles, le Programme du multiculturalisme et Présentation des arts Canada, ainsi qu'en consultation avec les représentants des CLOSM.
<p>Organisation de la première Foire gouvernementale et communautaire en Saskatchewan (région des Prairies et du Nord).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration entre le Conseil fédéral de la Saskatchewan, le Comité de leaders des langues officielles et trois sous-comités comprenant des représentants des gouvernements fédéral et provincial et de la communauté francophone de la Saskatchewan. • Présentations par le Conseil fédéral de la Saskatchewan, l'Office de coordination des affaires francophones du gouvernement provincial et l'Assemblée communautaire fransaskoise. • Trente-trois kiosques d'information. • Plus d'une centaine de trousseaux bilingues et comprenant une fiche de renseignements sur chaque ministère fédéral et provincial (41 organismes au total) distribuées aux participants à la Foire.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Consultation et échange entre Sport Canada et les représentants des CLOSM sur leurs besoins et défis.	<ul style="list-style-type: none"> • Séance de consultation de plusieurs intervenants des CLOSM et du Centre canadien multisports de Calgary pour discuter, notamment, d'une collaboration pour aider à subvenir aux besoins des athlètes et des entraîneurs francophones vivant dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire. • Appui majoritaire à la mise en place du projet pilote avec le Centre canadien multisports de Calgary et les organismes francophones de l'Alberta.
Appui du Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 pour favoriser le rayonnement de la Francophonie canadienne aux Jeux d'hiver de 2010.	<ul style="list-style-type: none"> • Deux ateliers de consultation entre le Comité d'organisation des Jeux d'hiver de 2010 (COVAN), la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures et la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique.
Organisation, par le Secrétariat des langues officielles, de consultations auprès des CLOSM au sujet du Plan d'action pour les langues officielles 2003-2008 du gouvernement du Canada et de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir.	<ul style="list-style-type: none"> • Une première série de consultations en avril 2007 a réuni les hauts fonctionnaires des agences et ministères fédéraux visés par le Plan d'action pour les langues officielles 2003-2008, ainsi que les représentants de la dualité linguistique et des directions générales des organismes communautaires. • Une seconde série de consultations, menée par M. Bernard Lord, a eu lieu entre décembre 2007 et janvier 2008 dans le but de nourrir le processus d'élaboration de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir. • Participation aux consultations menées par Immigration Canada, Ressources humaines et développement social Canada et Santé Canada.

Mesures du résultat visé par les activités de CONSULTATION

- Un dialogue continu avec les groupes du patrimoine des CLOSM est assuré par les agents régionaux de programme.
- Les liens durables entre le ministère du Patrimoine canadien et les CLOSM ainsi qu'avec les organismes représentatifs de la promotion de la dualité linguistique sont établis.
- Les perspectives des clients sont comprises par le ministère du Patrimoine canadien et intégrées dans les processus d'élaboration des politiques et des programmes.
- Les réalités, les préoccupations et les besoins particuliers des éditeurs des CLOSM pour la conception de nouveaux programmes sont mieux compris. (Les résultats des tables rondes tiennent compte des réalités et des besoins particuliers des éditeurs des CLOSM pour la conception de nouveaux programmes.) Les besoins des éditeurs des CLOSM ainsi que les répercussions des modifications apportées aux critères de financement pour ce groupe d'éditeurs sont mieux compris.
- Il faut entretenir les liens avec les autres secteurs de recherche (p. ex. : la santé, l'éducation).
- Des ressources et une capacité accrue sont nécessaires pour étudier les défis et les enjeux dans le secteur des arts et de la culture.
- Les bureaux régionaux tiennent compte du point de vue des CLOSM, et ils coordonnent ensemble la tenue d'événements de communications auxquels les communautés prennent part.
- Il y a une plus grande sensibilisation des ministères fédéraux et provinciaux à leur responsabilité en matière de la mise en œuvre de l'article 41 et une meilleure connaissance des besoins, enjeux, défis et priorités de la communauté.
- Il y a accès aux services dans la langue officielle de choix des athlètes qui s'inscrivent au Centre canadien multi-sport de Calgary et l'intégration des athlètes et entraîneurs francophones qui se retrouvent dans un milieu linguistique minoritaire.
- Le COVAN a fait du progrès envers l'épanouissement et le développement des communautés francophones en situation minoritaire en vue de la tenue des Jeux d'hiver de 2010.
- Les consultations menées auprès des CLOSM concernant le Plan d'action pour les langues officielles 2003-2008 permettent un renforcement éventuel du Programme des langues officielles du gouvernement du Canada.

Communications (Transmission d'information aux CLOSM)

[Activités de communications externes visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM]

Résultat visé

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.

Activités récurrentes

Le Ministère met régulièrement à jour son site Web pour offrir une vaste gamme de renseignements sur les programmes et les services offerts aux CLOSM. Il produit également des publications qui sont facilement accessibles : le *Bulletin 41-42*, publié trois fois par année, reflétant les efforts du gouvernement fédéral pour soutenir les CLOSM et promouvoir la dualité linguistique canadienne, d'un point de vue autant national que régional, le *Rapport annuel sur les langues officielles* qui est un compte-rendu axé sur les résultats des nombreuses activités des Programmes d'appui aux langues officielles en rapport avec l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* ainsi que les responsabilités des institutions fédérales à ce sujet. Le Ministère organise des activités régionales qui mettent l'accent sur la contribution du gouvernement canadien au développement des CLOSM. De plus, le Ministère distribue du matériel promotionnel et pédagogique (p. ex. : pour la Journée du drapeau, le Défi de l'affiche) aux écoles de tout le pays, y compris à celles des CLOSM. Il encourage aussi l'utilisation des médias de langue officielle en situation minoritaire, le cas échéant, pour promouvoir les activités et les programmes ministériels.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé

Extrants

-
- | | |
|--|--|
| Lancement des Cyberservices dans les deux langues officielles. | <ul style="list-style-type: none">Sept pour cent des comptes-clients des Cyberservices sont issus des CLOSM et reçoivent de l'information de nombreux services de l'Institut canadien de conservation (ICC), dont l'envoi par courriel des événements et formations de l'ICC dans leur région. |
|--|--|
-

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Collaboration avec les professionnels du patrimoine par l'offre d'un espace d'apprentissage en ligne, le Carrefour du savoir, accessible par le site Web du Réseau canadien d'information sur le patrimoine.	<ul style="list-style-type: none"> • Création de tutoriels bilingues en ligne, de publications de recherche et de forums électroniques dans les deux langues officielles.
Collaboration avec le secteur de l'éducation pour l'essai et l'évaluation préliminaires de l'Initiative de recherche pour l'Agora (espace d'apprentissage en ligne et ressources d'apprentissage connexes) dans les écoles anglophones et francophones (Réseau canadien d'information sur le patrimoine).	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de ressources d'apprentissage bilingues par les étudiants et les professeurs.
Partage, dans la région de l'Ontario, des informations stratégiques par rapport à la diversité ethnique et raciale avec les CLOSM.	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses discussions et présentations avec les membres des CLOSM, le Cercle de collaboration et le sous-comité directeur de la communauté francophone en situation minoritaire.
Élaboration, par le Secrétariat des langues officielles, d'un nouveau site Web sur son mandat et ses activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du contenu terminé. • Le site sera en ligne au cours de l'année 2008-2009 puis sera mis à jour sur une base régulière. • Publication d'information sur le Plan d'action pour les langues officielles 2003-2008 et sur la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir du gouvernement du Canada.

Mesures du résultat visé par les activités de COMMUNICATION

- L'engagement de Patrimoine canadien à l'égard du développement et de la promotion des arts, de la culture, du patrimoine et des sports au Canada, grâce à une utilisation novatrice de l'Internet et des nouvelles technologies, est augmenté.
- Les CLOSM connaissent les programmes, les politiques et les initiatives du Ministère.
- Il y a une croissance de la qualité des communications sur des enjeux liés aux questions de diversité ethnique et raciale des CLOSM de l'Ontario.

Coordination et liaison (Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux]

Résultat visé

Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Activités récurrentes

Chaque année, quatre réunions du Réseau des coordonnateurs nationaux sont organisées (dont une dans une région). Ce Réseau, rassemblant quelque 50 institutions fédérales, permet d'échanger des pratiques exemplaires de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Le Ministère maintient et soutient également un réseau régional de coordonnateurs ministériels qui a le mandat de venir en aide aux employés fédéraux responsables de la coordination interministérielle dans toutes les régions du Canada. Le Ministère participe régulièrement au Réseau des champions des langues officielles, en plus de présider le Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles et le Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles. De plus, le Ministère coordonne les groupes de travail interministériels (arts médiatiques, chanson-musique, édition, etc.) issus de l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie. Il participe aussi de façon continue aux réunions interministérielles sur le développement des ressources humaines, l'employabilité, la santé, l'immigration et la sûreté publique ainsi qu'aux rassemblements liés à des domaines importants comme l'alphabétisation, les aînés, la petite enfance et les professionnels de la santé. Au niveau régional, le Ministère met l'accent sur la sensibilisation à l'article 41 de la LLO dans les institutions fédérales par sa participation aux sous-comités sur les langues officielles des conseils fédéraux régionaux.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé

Mise à contribution d'une institution fédérale expérimentée pour appuyer des institutions moins expérimentées dans la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. (Programmes d'appui aux langues officielles)

Extrants

Mise sur pied, par Patrimoine canadien, d'un groupe de travail (coordonné par Justice Canada) en matière de sécurité et de justice comptant sept institutions fédérales : Justice, Sécurité publique, Services correctionnels, Services frontaliers, Gendarmerie Royale, Défense nationale et Patrimoine canadien.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Gestion des retombées de la nouvelle <i>Loi sur les langues officielles</i> .	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'institutions fédérales activement engagées (participation au Réseau des coordonnateurs nationaux et élaboration de plans ministériels) est passé d'une trentaine à une cinquantaine.
Collaboration avec l'École de la fonction publique dans le cadre du cours <i>Introduction aux langues officielles</i> . (Programmes d'appui aux langues officielles)	<ul style="list-style-type: none"> Révision du contenu du cours en fonction de la nouvelle Partie VII. Participation à deux reprises de Patrimoine canadien aux séances de formation (Québec et Montréal).
Coordination entre le Secrétariat francophone et les directions générales des arts et de la culture du Ministère ainsi que d'autres entités de Patrimoine canadien, au besoin.	<ul style="list-style-type: none"> Gestion ou coordination du volet culturel des Jeux de la Francophonie, une manifestation internationale. Préparation d'un discours présenté à la Chambre des communes sur le soutien fédéral aux arts et à la culture québécois en réponse au projet de loi C-482, un projet de loi d'initiative parlementaire. Élaboration de stratégies pour l'ensemble du secteur, y compris la préparation de propositions multisectorielles dans le domaine des arts et de la culture aux fins du nouveau plan d'action pour les langues officielles (dont trois ont été incluses dans la version finale) ainsi que de réponses ou de collaboration du secteur aux rapports du Commissariat aux langues officielles (CLO) sur les arts et la culture, aux productions télévisées et au rapport annuel du CLO. Tenue d'événements spéciaux, comme l'atelier culturel au Symposium <i>Les enjeux de recherche sur les langues officielles</i> de janvier 2008.
Planification et coordination du tout premier forum communautaire et gouvernemental sur les priorités ainsi que les programmes et les services fédéraux en matière de langues officielles (pour l'Î.-P.-É. et la région de l'Atlantique).	<ul style="list-style-type: none"> Participation des intervenants clés de la communauté francophone ainsi que des représentants fédéraux et provinciaux de 19 ministères (90 participants).
Organisation d'une rencontre regroupant les ministères fédéraux et les représentants des organismes francophones albertains sur les priorités communautaires et les initiatives gouvernementales (région de l'Ouest).	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs appels-conférence et rencontres entre les divers intervenants. Participation de dix-neuf ministères.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Effectuer des suivis relatifs aux recommandations émanant des États généraux des arts et de la culture du Nouveau-Brunswick (région de l'Atlantique).	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de 11 partenaires communautaires et de 5 ministères fédéraux dans les rencontres avec les comités de suivis des chantiers. • Le secteur culturel de Patrimoine canadien représente désormais Patrimoine canadien-Atlantique sur le comité de suivi des infrastructures. • Engagement du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick (100 000 \$) pour soutenir l'action des comités de suivis.
Sensibilisation des institutions fédérales aux efforts du Ministère pour la promotion des communautés francophones en situation minoritaire et de la dualité linguistique canadienne aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration entre le Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 et les Programmes d'appui aux langues officielles pour offrir une séance d'information suivie d'un atelier de sensibilisation pour le Réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.
Organisation de DiverCiné (festival du film célébrant la langue française et soulignant le rôle de Patrimoine canadien au sein de la francophonie internationale) en collaboration avec l'Ambassade de France au Canada et les bureaux régionaux de Patrimoine canadien (Direction générale des affaires internationales).	<ul style="list-style-type: none"> • La 5^e édition de DiverCiné (huit long métrages en langue française en provenance de pays membres de la Francophonie internationale, dont le Canada), présentée au Cinéma ByTowne, en mars 2007, à Ottawa. • Participation des bureaux régionaux de Patrimoine canadien à Toronto, à Vancouver, à Calgary, à Moncton et à Halifax. • Partenariats créés avec l'Ambassade de France au Canada, l'Alliance française, Radio-Canada (radio et télévision), TV5 Québec Canada, l'Office national du film, le Cinéma ByTowne à Ottawa et les consulats français où s'est tenu l'événement. • Participation de plus de 2 000 cinéphiles francophones et francophiles de la région de la capitale nationale ainsi que près de 400 élèves du primaire, enseignants et parents des écoles des Commissions scolaires francophones d'Ottawa.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Collaboration du Secrétariat des langues officielles avec d'autres institutions fédérales et un centre de recherche universitaire en vue d'organiser un symposium sur les enjeux de recherche en matière de langues officielles.	<ul style="list-style-type: none"> • Symposium <i>Les enjeux de recherche sur les langues officielles</i> tenu en janvier 2008. • Atelier culturel (dans le cadre du symposium) organisé par le Secrétariat francophone du Ministère. • Collaboration et participation de chercheurs et de personnes concernées par la recherche en provenance des agences gouvernementales, des universités et des organismes communautaires (incluant le Commissariat aux langues officielles et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques).
Présidence, par le Secrétariat des langues officielles, d'un groupe de travail sectoriel réunissant plusieurs institutions fédérales autour d'enjeux, de priorités et de défis communs afin de renforcer la collaboration interministérielle et mettre à profit l'expérience.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de plusieurs réunions du Comité des sous-ministres adjoints des langues officielles et du Comité interministériel des politiques. • Coordination des activités du Programme des langues officielles du gouvernement fédéral. • Réalisation des dernières étapes du Plan d'action pour les langues officielles 2003-2008. • Élaboration de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir.
Participation du Secrétariat des langues officielles à des forums intergouvernementaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au sein du Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne, un regroupement de fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés d'appuyer les ministres membres de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne (CMFC). • Organisation de la rencontre annuelle de la CMFC en septembre 2007 à Halifax. • Appui à la Ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des langues officielles dans son rôle à la coprésidence de la CMFC.

Mesures du résultat visé par les activités de COORDINATION ET LIAISON

- Il y a une collaboration accrue et complémentarité des actions des institutions fédérales au profit des CLOSM et de la mise en valeur des deux langues officielles.
- L'augmentation annuelle de l'audience pour le DiverCiné démontre un intérêt grandissant pour ce genre d'événement auprès de la population tant francophone, francophile ou anglophone.
- Le symposium sur les enjeux de la recherche en langues officielles a permis de faire le constat sur l'état actuel de la recherche sur les langues officielles au Canada et d'identifier des pistes pour améliorer la pertinence de la recherche sur les langues officielles. Le symposium et l'atelier culturel ont été des francs succès et répondaient à un besoin important.
- Les politiques et les programmes du Ministère en matière d'arts et de culture reflètent les réalités francophones des personnes vivant dans des communautés de langue officielle en situations majoritaire et minoritaire.
- L'organisation du Comité des sous-ministres adjoints des langues officielles et du Comité interministériel des politiques a permis d'explorer d'autres enjeux entourant la gestion du Programme des langues officielles dans son ensemble.
- Le niveau de connaissance des partenaires augmente, ce qui permet d'améliorer la collaboration entre les institutions fédérales et les CLOSM afin d'encourager leur participation aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 et d'assurer que la dualité linguistique canadienne y est suffisamment visible.

Financement et prestation de programmes

[Mise en œuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale]

Résultat visé

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

Activités récurrentes

Le Ministère renouvelle régulièrement les ententes de financement avec les 13 provinces et territoires pour les services dans les langues de la minorité, l'éducation dans les langues de la minorité et l'instruction dans les langues secondes. Il conclut également des ententes de coopération avec les organismes des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire, en plus d'accorder du soutien à des organismes nationaux tels que la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, le *Quebec Community Groups Network*, et le réseau Canadian Parents for French. Le Conseil des ministres de l'éducation (Canada), grâce à une relation de longue date avec le Ministère, a reçu son soutien pour les programmes des langues officielles dans l'enseignement, y compris du financement pour les programmes de bourses et de moniteurs offerts par le Conseil. Les échanges bilatéraux de jeunes, les forums jeunesse liés aux langues officielles du Canada et les programmes d'emploi pour les jeunes (comme Jeunesse Canada au travail) profitent d'un financement du Ministère, tout comme les organismes qui font la promotion de la dualité linguistique, y compris ceux dans le secteur du bénévolat. Un certain nombre d'autres programmes sont aussi financés par le Ministère, notamment les programmes du patrimoine comme le Musée virtuel du Canada en ligne, les programmes liés aux arts et à la culture comme le Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens et Présentation des arts Canada, les programmes encourageant les talents canadiens au Canada et internationalement comme l'English-Language Art Network, le programme Routes commerciales ainsi que les programmes de Sport Canada offrant aux organismes des athlètes et des sports des services des langues officielles.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé

Extrants

Collaboration avec le Centre de conservation du Québec et les associations muséales des provinces pour offrir la formation et les ateliers à des organismes et institutions patrimoniales issus des CLOSM. (Institut canadien de conservation)

- Analyse d'artefact, services techniques, conférence, atelier, information, vente de publications.
 - Huit clients des CLOSM (6 francophones, 2 anglophones).
-

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Financement fourni à des organismes non gouvernementaux pour organiser des échanges bilatéraux de jeunes et des forums jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> • 8 500 jeunes ont participé à des échanges bilatéraux, dont 625 jeunes des CLOSM. • 5 200 jeunes ont participé à des forums en rapport avec le volet des langues officielles, dont 160 jeunes des CLOSM. • 220 étudiants ont participé au Programme emplois d'été/échanges étudiants pour travailler dans leur deuxième langue officielle. • 1 000 jeunes ont effectué du travail communautaire dans leur deuxième langue officielle par le truchement de Katimavik. Des 811 projets entrepris par les participants de Katimavik, 80 étaient organisés par les CLOSM ou les organismes.
Appui à des établissements du patrimoine pour des projets qui accordent une attention particulière aux CLOSM (Programme d'aide aux musées et Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens).	<ul style="list-style-type: none"> • Projets financés dans le cadre du Programme d'aide aux musées, soit 7 pour cent de tous les projets. • Trois projets financés par le Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens, soit 5 pour cent de tous les projets. • 42 emplois d'été et 3 stages créés dans des établissements du patrimoine des CLOSM grâce à Jeunesse Canada au travail.
Investissement auprès de membres des musées pour produire des ressources d'apprentissage bilingues en ligne à utiliser dans l'Initiative de recherche pour l'Agora (Réseau canadien d'information sur le patrimoine).	<ul style="list-style-type: none"> • Création de ressources d'apprentissage bilingues en ligne par les professionnels du patrimoine.
Accès au financement consacré aux CLOSM du Programme d'aide aux publications et de tous les volets du Fonds du Canada pour les magazines, compte tenu de leur diversité et de leur distribution géographique.	<ul style="list-style-type: none"> • Renoncement du Fonds du Canada pour les magazines à son exigence de 50 pour cent de magazines à diffusion payée, autant dans le volet Aide au contenu rédactionnel (ACR), aide attribuée suivant une formule établie, que dans le volet Aide à l'expansion des maisons d'édition de magazines (AEMEM), aide accordée en fonction de projets particuliers.
Contributions accordées aux bénéficiaires des CLOSM dans le cadre du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition.	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des contributions accordées aux bénéficiaires des CLOSM. • Critères plus flexibles pour les éditeurs des CLOSM, depuis 2006-2007, maintenus dans le cadre du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Mesures financières et réglementaires du gouvernement du Canada, y compris du Fonds canadien de télévision (FCT), qui reflètent un engagement à appuyer la production de programmation télévisuelle canadienne de grande qualité dans la langue minoritaire.	<ul style="list-style-type: none"> • L'entente de contribution entre Patrimoine canadien et le FCT précise que ce dernier devrait mettre de côté une somme équivalente à 10 pour cent du financement du programme du Fonds consacré aux productions francophones pour qu'elle soit réservée aux productions francophones des CLOSM. • L'enveloppe budgétaire de 2007-2008 dédiée au soutien des productions francophones en situation minoritaire a été fixée à 8,5 millions de dollars.
Financement du contenu francophone par Culture canadienne en ligne.	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de 69 projets visant la création de contenu culturel francophone ou bilingue et sa mise en ligne. • Dix de ces projets financés par le Fonds des partenariats (volet de Culture canadienne en ligne) qui favorise le contenu en ligne des communautés francophones. • Trois des dix projets entrepris par les organismes des CLOSM.
Désignation de Caraquet et de Fredericton (Nouveau-Brunswick) ainsi que de Coquitlam et de Whistler (Colombie-Britannique) en tant que capitales culturelles du Canada de 2009.	<ul style="list-style-type: none"> • Caraquet entreprendra une série de sept projets faisant la promotion des arts et de la culture acadiens, dans le cadre desquels plusieurs communautés de la péninsule acadienne auront l'occasion de présenter leur patrimoine. • Coquitlam et Whistler pourront entreprendre une série de projets culturels, dont la célébration du centenaire de Maillardville (Coquitlam) et la promotion des artistes francophones du Québec et de tout le Canada.
Contribution financière au <i>Réseau des grands espaces</i> par le programme Présentation des arts Canada.	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des présentateurs artistiques formé pour les communautés francophones dans l'Ouest et le Nord canadiens. • Évènement contact et séances de formation en Colombie-Britannique pour les présentateurs.
Financement accordé au Conseil des arts de Chéticamp dans le cadre du Programme Espaces culturels Canada pour l'achat d'équipement spécialisé pour un centre de présentation et de création artistiques, en partenariat avec la commission scolaire provinciale de l'Acadie.	<ul style="list-style-type: none"> • Achat d'équipement sonore, d'éclairage et vidéo, de rideaux et de sièges pour l'auditorium du Collège Notre-Dame d'Acadie à Chéticamp dans la région rurale acadienne au cap Breton.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Financement, par le programme Espaces culturels Canada, d'un projet visant à garantir la protection et la restauration de la Maison Kempffer qui date du 19 ^e siècle et qui est située à New Carlisle, en Gaspésie, au Québec.	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation de la maison en un centre culturel et patrimonial multidisciplinaire dédié à la conservation des archives et des autres éléments représentant l'expression historique de la minorité anglophone à New Carlisle et dans la région. • Préservation et présentation d'artéfacts importants du patrimoine gaspésien. • Équipement de divers lieux pour la création et la présentation d'œuvres artistiques.
Soutien à la recherche communautaire sur les CLOSM au Québec.	<ul style="list-style-type: none"> • Trois projets soulignant les tendances actuelles et futures au sein des CLOSM ainsi que les questions touchant les jeunes des CLOSM et appuyant le développement d'infrastructures pour faciliter l'accès à la recherche sur les CLOSM dans la région du Québec.
Financement des langues officielles par Sport Canada dans le cadre de ses contributions à l'Association des sports des sourds du Canada (ASSC) pour appuyer le mandat de l'ASSC visant à soutenir le développement de la pratique des sports dans la communauté sourde.	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de l'ordre de 195 000 \$. • Inclusion, par Sport Canada, d'une clause dans son entente de contribution avec l'ASSC indiquant ses attentes et les obligations de l'ASSC en matière de langues officielles. • Octroi à l'ASSC d'un montant ciblé de l'ordre de 10 000 \$ pour l'aider à mettre en place des mesures spécifiques visant à appuyer les CLOSM.
Financement des projets des CLOSM par Routes commerciales.	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution financière de 30 000 \$ à la Société nationale de l'Acadie pour la programmation de la stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale (5 missions, dates de tournées en Europe). • Contribution financière de 10 000 \$ à l'entreprise anglophone québécoise Option Art pour sa participation à SOFA West Coast aux États-Unis.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé**Extrants**

Soutien à TV5 Québec Canada et aux projets spéciaux relatifs à la dualité linguistique du Canada.

- Contribution financière (257 611 \$) au projet *Spoken langue : la francophonie canadienne en 2008*, un projet qui consiste à réaliser des capsules et un documentaire sur la langue française au Canada; diffusé sur les ondes le 20 mars 2008 pour marquer la Journée internationale de la Francophonie.
 - Aide ponctuelle de 135 000 \$ pour la production d'émissions canadiennes en provenance de producteurs francophones des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
-

Mesures du résultat visé par les activités de FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

- Les jeunes Canadiens ont l'occasion de pratiquer leur deuxième langue officielle.
- Le patrimoine dans des CLOSM est mis en valeur.
- La diversité et la distribution géographique des CLOSM sont prises en compte dans la prestation des programmes et des services.
- La capacité de développement à long terme des maisons d'édition dans les CLOSM est accrue.
- Un minimum de soutien financier est garanti pour la production francophone.
- L'accès en ligne à du contenu culturel francophone est amélioré, y compris le contenu des CLOSM.
- Les activités culturelles dans les Capitales culturelles du Canada de 2009 attireront l'attention sur la valeur des artistes francophones et du patrimoine franco-canadien.
- Les activités culturelles qui font valoir les avantages de l'identité canadienne sont enrichies.
- La modernisation d'installations offrira à la clientèle un plus grand accès aux arts d'interprétation.
- Le soutien aux initiatives de recherche communautaires au Québec accentue le développement stratégique des CLOSM et augmente la capacité de consolidation de la base de connaissances de la communauté.
- Il y a une meilleure compréhension des enjeux liés à la diversité ethnique et raciale au sein des CLOSM.
- Il y a eu une meilleure prestation des services aux membres de l'ASSC lors de championnats nationaux et les Sourdlympiques.
- Le soutien accordé aux projets spéciaux, en collaboration avec TV5 Québec Canada, permet d'assurer le développement d'une industrie audiovisuelle forte dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Reddition de comptes

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex. : rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, bilan de réalisations pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO]

Résultat visé

Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

Activités récurrentes

Le Ministère a produit son rapport annuel sur les langues officielles ainsi que son propre rapport sur les résultats de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Il a aussi aidé (conformément à l'article 42) quelque 30 institutions fédérales canadiennes à respecter leurs propres responsabilités exigées par l'article 41. Il a notamment préparé des analyses des plans d'action et des rapports des résultats de ces institutions. Le Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 a appuyé le Comité d'organisation de Vancouver 2010 et a régulièrement évalué s'il remplissait ses obligations en matière de langues officielles, comme le stipule l'Entente multipartite. De plus, un système de suivi conçu pour les subventions et les contributions a permis de distinguer les projets qui soutiennent les CLOSM, et le Ministère a tenu compte des activités entreprises conformément à l'article 41 dans l'élaboration de différents documents stratégiques.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé

Extrants

Intégration de l'article 41 dans le développement des politiques et des programmes de tout le Ministère.

- Production du *Guide pour la rédaction de documents au Cabinet : Incidences sur les langues officielles*.

Activités spéciales en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Intégration, par Sport Canada, de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes de reddition de comptes.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de <i>Normes de responsabilités et indicateurs de rendement pour les CCM pour 2008-2011</i> Sport Canada dans le cadre de ses ententes de contributions qu'il accorde aux Centres canadiens multisports (CCM). • Normes de responsabilités et indicateurs de rendement pour les CCM élaborés en consultation avec le bureau du Commissaire aux langues officielles. • Les <i>Normes de responsabilités et indicateurs de rendement</i> distribués et présentés aux sept Centres canadiens multisports afin qu'ils puissent commencer à les intégrer à leurs activités.
Mise en place par le Secrétariat des langues officielles d'outils de collecte de données pour faire rapport sur les interventions et les résultats (Secrétariat des langues officielles).	<ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied d'une structure de reddition de comptes (thèmes, résultats attendus et indicateurs) en consultation avec les partenaires du Plan d'action pour les langues officielles 2003-2008 du gouvernement du Canada. • Mise en place d'une base de données. • Collecte et analyse de l'information sur les résultats des quatre premières années de mise en œuvre du plan d'action. • Production d'un rapport interne d'analyse. • Implication du Comité interministériel d'évaluation du plan d'action tout au long de ce processus, dont la prochaine étape sera la collecte et l'analyse des données portant sur les 5 années de la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles 2003-2008.

Mesures du résultat visé par les activités de REDDITION DE COMPTES

- L'article 41 est systématiquement pris en compte dans la conception de tous les programmes et services.
- Sport Canada formalise ses attentes en matière de langues officielles avec l'élaboration des normes de responsabilités et indicateurs de rendement pour les Centres canadiens multisports.
- L'analyse des données sur les résultats des quatre premières années de la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada sert à l'élaboration de la nouvelle stratégie appelée la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir.

LISTE DE DIFFUSION

- Greffier du Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles
Voir le site Internet du Comité pour ses coordonnées :
(<http://cmte.parl.gc.ca>)
- Greffier du Comité permanent du Sénat sur les langues officielles
Voir le site Internet du Comité pour ses coordonnées :
(<http://www.parl.gc.ca>)
- Commissaire aux langues officielles
Voir le site Internet du Commissariat aux langues officielles pour ses coordonnées :
(<http://www.ocol-clo.gc.ca>)
- groupes et organismes des CLOSM

Il incombe aux institutions fédérales de publier leur rapport annuel des résultats dans leur site Internet.

Vous pouvez trouver le rapport sur les résultats de Patrimoine canadien à l'adresse suivante : <http://www.pch.gc.ca>

Voir lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'affichage dans Internet
(<http://www.tbs-sct.gc.ca>)